

INVENTAIRE FAUNE ET FLORE DES PARCELLES 1104 ET 1062 DE BECON-LES-GRANITS



Réalisé par Boris Gaiardo

SOMMAIRE

I - Contexte de la mission.....	3
II - Méthodologie	3
II.a) Sortie du vendredi 16 mai 2025	3
II.b) Sortie du vendredi 30 mai 2025.....	4
III - Présentation du site	4
III.a) Parcelle 1062	4
III.b) Parcelle 0980	5
III.c) Vallée de la Romme au Sud	5
III.d) Segment AB (nord-nord-est)	6
III.e) Segments BC, CD, DE (quart sud-est)	6
III.f) Segment EF (quart sud-ouest).....	7
III.g) Segment FG (friche).....	7
III.h) Segment GA (zone nord-ouest du champ)	8
III.i) Zone boisée (au nord-ouest).....	9
IV - Résultats par taxon.....	10
IV.a) Plantes vasculaires.....	10
IV.b) Oiseaux	11
IV.c) Mammifères	12
IV.d) Reptiles.....	13
IV.e) Amphibiens	13
IV.f) Mollusques.....	13
IV.g) Arthropodes.....	14
V - Typologie des habitats	14
VI - Contexte réglementaire synthétique	15
VI.a) Natura 2000 (voir Annexe 2)	15
VI.b) ZNIEFF (voir Annexe 3).....	15
VI.c) Trames verte et bleue (voir Annexe 4).....	16
VII - Conclusions et recommandations	16

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : Délimitation de la zone d'étude et attribution des terres	17
Annexe 2 : Délimitation de la zone d'étude et parcelles cadastrales	18
Annexe 3 : Cartographie des zones Natura 2000 proches.....	19
Annexe 4 : Cartographie des ZNIEFF proches	20
Annexe 5 : Cartographie des données Trame Verte et Trame Bleue	21
Annexe 6 : Inventaire de toutes les espèces identifiées	22

INVENTAIRE FAUNE ET FLORE DES PARCELLES 1104 ET 1062 DE BECON-LES-GRANITS

I - Contexte de la mission

La présente étude a été commanditée par la commune de Bécon-les-Granits, située dans le Maine-et-Loire, et par les cabinets d'étude CADEGEAU et AIRGÉO. Voici les coordonnées de ces organismes :

Mairie de Bécon-les-Granits
10 rue de Cholet
49370 Bécon-les-Granits
0241779008

CADEGEAU
5 rue du Carrefour Rouge
49450 Sevremonoie
0241490774

AIRGÉO
3 bis rue de la Préfecture
49100 Angers
0241886271

Il s'agit d'un inventaire faune-flore sur plusieurs parcelles cadastrales, le site se situe à Bécon-les-Granits, à l'angle de l'Avenue des Roses et du Petit Champ d'Angers. L'inventaire concerne spécifiquement les haies bordant la parcelle 1062, et l'ensemble de la zone boisée située dans la parcelle 1104 (voir annexe 2).

L'étude a été réalisée par Boris GAIARDO :

Boris GAIARDO
5 rue du Carrelet
53170 Villiers Charlemagne
0616956002

II - Méthodologie

L'inventaire a été réalisé au cours de deux sorties terrain, effectuées le 16/05/2025 et le 30/05/2025. Il visait à identifier les espèces de faune et de flore appartenant aux taxons suivants : plantes vasculaires, oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens, mollusques, arthropodes.

II.a) Sortie du vendredi 16 mai 2025

La sortie a commencé à 6h00, avant le lever du soleil. A trois reprises, le périmètre de la parcelle 1062 a été longé, chaque fois avec le matériel adapté à différents taxons. De même, la parcelle 1104 a été ratissée à trois reprises.

Premier passage : Oiseaux, mollusques

Second passage : Plantes vasculaires

Troisième passage : Insectes volants, reptiles

Le ciel était bien dégagé, la température élevée, le vent faible.

II.b) Sortie du vendredi 30 mai 2025

La sortie a commencé à 6h00, avant le lever du soleil. A deux reprises, la haie de la parcelle 0980 a été longée, afin d'étudier les tronçons BC, CD et DE depuis le côté sud-est. L'autorisation de parcourir la parcelle 0980 a été fournie par Mme Robert. De même, le tronçon EF a été étudié depuis le côté sud-ouest. Le périmètre de la parcelle 1062 a de nouveau été longé depuis la parcelle elle-même.

Le ciel était bien dégagé, la température élevée, le vent faible.

Enfin, le hasard a permis une enquête auprès de M. Manuel GASTINEAU, propriétaire de la parcelle 0911 et lié familialement à la propriétaire de la parcelle 0628. Les informations données par M. GASTINEAU ont été précieuses pour mieux comprendre l'historique récent de la zone boisée de la parcelle 1104. En effet, étant de la famille de la propriétaire de la parcelle 0628, et celle-ci étant âgée, il a progressivement été responsable de l'usage de la parcelle.

III - Présentation du site (Voir annexes 1 et 2)

Le site comprend plusieurs zones bien distinctes, bien que toutes ne fassent pas partie de l'étude. Les parcelles étudiées sont attenantes, et bordées sur tous leurs côtés ouest et nord par des habitations. En revanche, dans le quart sud est, la haie fait la délimitation avec une prairie sur la parcelle 0980.

A environ 150m au sud du site d'étude, suivant un axe est-ouest, s'écoule la Romme. Le site est à environ 11km au nord de la Loire.

La zone d'étude s'est vue attribuer des repères (A à G) pour faciliter la localisation des observations.

III.a) Parcelle 1062

La parcelle 1062 est principalement un champ de blé, ne faisant pas l'objet du présent inventaire faune-flore. Au nord-ouest, la parcelle est longée par quelques habitations. Idem à l'ouest. Tout le reste de la parcelle est longée par une haie qui est l'objet de l'étude. Au nord-ouest, la haie marque la séparation avec la parcelle 1104, qui présente une zone boisée, elle aussi étudiée. La parcelle 1062 contient également une petite zone de friche à l'ouest, et aux niveaux des habitations, on peut observer de petits potagers.



Figure 1 : aperçu global de la parcelle 1062 depuis le point D



Figure 2 : aperçu global de la parcelle 1062 depuis le point G

III.b) Parcelle 0980

Cette parcelle ne fait pas partie de la zone d'étude, mais elle est longée par la façade sud est de la haie étudiée. Il s'agit d'une prairie peu ou pas entretenue, ouverte vers la parcelle 0019. De nombreuses traces de passage animal ont été repérées un peu partout dans la parcelle.



Figure 3 : aperçu global de la parcelle 0980 depuis le point B



Figure 4 : traces de passage animal dans la parcelle 0980

III.c) Vallée de la Romme au Sud

Cette parcelle ne fait pas partie de la zone d'étude. Un passage très rapide a permis d'observer une importante diversité biologique : nombreux odonates, grenouilles, oiseaux.



Figure 5 : aperçu de la végétation bordant la Romme



Figure 6 : aperçu de la Romme

III.d) Segment AB (nord-est)

Ce segment présente un linéaire de haie très court. Presque tout le long du segment est accolé à un haut talus (1-2m) donnant directement sur des propriétés privées. La haie est peu épaisse, et majoritairement composée de grands robiniers faux acacia, sauf à l'angle B, où la haie est particulièrement épaisse, avec de grands arbres parasités par du gui.



Figure 7 : mésange charbonnière



Figure 8 : aperçu du segment AB depuis le point F

III.e) Segments BC, CD, DE (quart sud-est)

La haie ici semble assez vieille, très épaisse. Elle longe une prairie sur sa façade sud-est. Son épaisseur et la présence de barbelés rendent impossible la prospection à l'intérieur. L'épaisseur semble être de 2 à 3m, avec des arbres très âgés, très grands, parfois morts. La haie est suffisamment développée pour présenter un cœur creux, bien que la densité de la haie en orties et en ronces, ainsi que des restes de clôtures barbelées, empêchent de pouvoir s'y aventurer.

Il y a une grande diversité de végétaux. Certains arbres morts sont susceptibles de fournir un abri pour les chiroptères. De nombreuses traces de passages de grands mammifères ont été observées, principalement sur la face sud est mais également sur la face nord-ouest. Sur la face sud du tronçon sud, des traces d'un gros animal puissant ont été découvertes, avec des

branches de bois assez épais, brisées. À l'angle E, un massif assez épais de grands robiniers faux acacia présente une avifaune très active (pouillots véloce, fauvettes à tête noire).



Figure 9 : aperçu des tronçons BC et DE depuis le point G



Figure 10 : nid de chenilles d'*Yponomeuta padella*

III.f) Segment EF (quart sud-ouest)

La haie longe ici côté ouest un chemin de 2m de large, qui donne directement sur des habitations. Elle est plus mince, environ 1m. Elle comporte de nombreux arbres, mais moins âgés et diversifiés que dans le tronçon précédent.



Figure 11 : aperçu du tronçon EF depuis le point D



Figure 12 : aperçu du tronçon EF depuis le sentier au sud-ouest

III.g) Segment FG (friche)

Ce segment ne comporte que très peu de haies, de petite taille, et toutes situées sur des parcelles extérieures à l'étude. À l'ouest, le point est bordé au nord par de très grands peupliers noirs, d'une dizaine de mètres, mais qui sont dans le jardin de l'habitation attenante. Bien que ne faisant pas partie de la parcelle étudiée, ces arbres présentent une avifaune très active, avec de nombreux allers retours jusqu'au massif au point E et à la zone boisée.

Cette zone diffère grandement du champ de blé attenant. On peut y observer des débris de chantiers, et la zone est largement recouvertes d'herbacées, notamment la houlque laineuse et le bouton d'or.

Le point F mérite qu'on s'y attarde : on y trouve un grand tas de bois coupé, visiblement à l'abandon depuis plusieurs années au moins, susceptible d'accueillir des chiroptères et/ou des reptiles.



Figure 13 : aperçu du tronçon FG depuis le point F



Figure 14 : tas de bois coupé proche du point F

III.h) Segment GA (zone nord-ouest du champ)

La haie est ici assez peu épaisse, avec un talus, et donne directement sur la zone boisée, avec qui elle se confond. Elle comporte de très grands arbres, et présente une forte activité pour les oiseaux et les insectes volants. Il est à noter que de nombreuses abeilles ont été repérées, et qu'une ruche artificielle a pu être aperçue dans le jardin de la parcelle 0911.



Figure 15 : aperçu du tronçon GA depuis le point D



Figure 16 : caloptéryx vierge

III.i) Zone boisée (au nord-ouest)

Cette zone est très différente des précédentes. En effet, il ne s'agit pas d'une haie, mais bien d'une large zone boisée. En fait, le milieu ressemble à un ancien jardin bordé de haies et laissé à l'abandon, et peu à peu recolonisé par des espèces sauvages. Observations confirmées par M. GASTINEAU, d'après qui la parcelle a été entretenue jusqu'en 2020 environ. Une allée bordée de peupliers est observable, la végétation y ayant été tondue plus récemment. Des espèces peu communes dans la région sont présentes, ainsi que des espèces qui ne se retrouvent dans aucun autre endroit de la zone d'étude : marronnier d'inde, bouleau pleureur, sapin de douglas... Ceci suggère que ces espèces ont été délibérément introduites dans la zone.

La zone elle-même présente une importante strate arborée (sapins, chênes, peupliers, frênes...), couvrant largement – mais pas intégralement – la zone. La strate arbustive (lauriers, aubépines, prunelliers...) est assez réduite, laissant place à une importante strate herbacée (orties, menthes, *Rubus*...). Une strate muscinale est également observable, notamment au pied des sapins.

Il y a dans cette zone une importante activité pour les oiseaux et les insectes volants. Un cadavre de carabe a également été trouvé (mais en trop mauvais état pour être identifié). Un écureuil a pu être observé, mais trop brièvement pour pouvoir être identifié. M. GASTINEAU a déclaré voir régulièrement des écureuils roux (*Sciurus vulgaris*) dans la parcelle. Un ancien tas de bois coupé pourrait être susceptible d'abriter des chiroptères. Des chats ont été observés sur les parcelles attenantes. Aucune trace de gros mammifères n'a pu être décelée.



Figure 17 : aperçu du sous-bois de la zone boisée

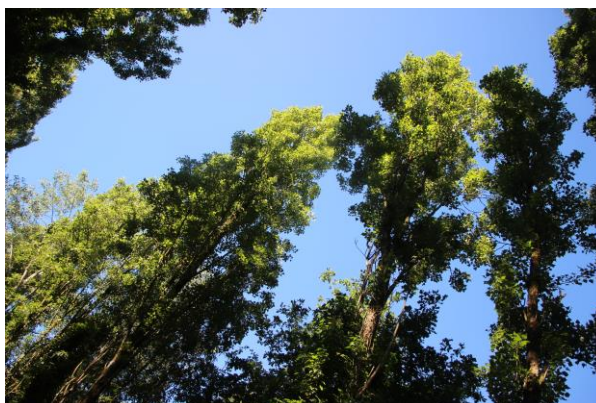


Figure 18 : allée de peupliers

IV - Résultats par taxon

Le tableau présentant l'ensemble des espèces identifiées se situe Annexe 6.

IV.a) Plantes vasculaires

Voici la liste des plantes identifiées :

nom scientifique	Nom vernaculaire	Type	nom scientifique	Nom vernaculaire	Type
<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre	Arbre	<i>Prunus avium</i>	Merisier	Arbre
<i>Aesculus hippocastanum</i>	Marronnier d'Inde	Arbre	<i>Prunus domestica</i>	Prunier	Arbre
<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental	Herbacée	<i>Prunus domestica subsp. syriaca</i>	Mirabelle	Arbre
<i>Avena sativa</i>	Avoine cultivée	Herbacée	<i>Prunus laurocerasus</i>	Laurier-cerise	Arbuste
<i>Betula pendula</i>	Bouleau pleureur	Arbre	<i>Prunus lusitanica</i>	Laurier du Portugal	Arbuste
<i>Bromus</i>	?	Herbacée	<i>Prunus spinosa</i>	Prunellier	Arbuste
<i>Bryonia</i>	?	Herbacée	<i>Pseudotsuga menziesii</i>	Sapin de Douglas	Conifère
<i>Carduus crispus</i>	Chardon crépu	Herbacée	<i>Pyracantha coccinea</i>	Buisson ardent	Arbuste
<i>Chaerophyllum temulum</i>	Cerfeuil enivrant	Herbacée	<i>Quercus cerris</i>	Chêne chevelu	Arbre
<i>Cirsium vulgare</i>	Cirse commun	Herbacée	<i>Quercus petraea</i>	Chêne sessile	Arbre
<i>Cornus sanguinea</i>	cornouiller sanguin	Arbuste	<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Arbre
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier	Arbuste	<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante	Herbacée
<i>Cotinus coggygria</i>	Arbre à perruques	Arbuste	<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux acacia	Arbre
<i>Cotoneaster</i>	?	Arbuste	<i>Rosa</i>	?	Arbuste
<i>Cotoneaster franchetii</i>	Cotonéaster de Franchet	Arbuste	<i>Rosa agrestis</i>	Eglantier agreste	Arbuste
<i>Crataegus laevigata</i>	aubépine à grand calice	Arbuste	<i>Rosa arvensis</i>	Rosier des champs	Arbuste
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine monogyne	Arbuste	<i>Rosa canina</i>	églantier commun	Arbuste
<i>Crataegus spp.</i>	Aubépine	Arbuste	<i>Rosa micrantha</i>	Rosier à petites fleurs	Arbuste
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	Herbacée	<i>Rosa pendulina</i>	Rosier des alpes	Arbuste
<i>Dioscorea communis</i>	Tamier commun	Liane	<i>Rubus</i>	?	Arbuste
<i>Fraxinus angustifolia</i>	Frêne à feuilles étroites	Arbre	<i>Rumex crispus</i>	Oseille crépue	Herbacée
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	Arbre	<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles de gouet	Herbacée
<i>Fraxinus ornus</i>	Frêne à fleurs	Arbre	<i>Ruscus aculeatus</i>	Fragon faux houx	Arbuste
<i>Fumaria muralis</i>	Fumeterre des murs	Herbacée	<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	Arbuste
<i>Galium aparine</i>	Gaillet Grateron	Herbacée	<i>Sedum telephium</i>	Orpin paniculé	Herbacée
<i>Galium mollugo</i>	Caille-lait blanc	Herbacée	<i>Silene flos-cuculi</i>	Silène fleur de coucou	Herbacée
<i>Geranium lucidum</i>	Géranium luisant	Herbacée	<i>Silybum marianum</i>	Chardon-Marie	Herbacée
<i>Geranium robertianum</i>	Géranium Herbe à Robert	Herbacée	<i>Sinapis alba</i>	Moutarde blanche	Herbacée
<i>Hedera helix</i>	lier grimpant	Liane	<i>Sinapis arvensis</i>	Moutarde des champs	Herbacée
<i>Heracleum sphondylium</i>	Berce commune	Herbacée	<i>Sisymbrium</i>	?	Herbacée
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse	Herbacée	<i>Solanum dulcamara</i>	Morelle douce amère	Herbacée
<i>Juglans regia</i>	Noyer commun	Arbre	<i>Sonchus asper</i>	Laiteron rude	Herbacée
<i>Lapsana communis</i>	lampsane commune	Herbacée	<i>Sorbus torminalis</i>	Alisier torminal	Arbre
<i>Laurus nobilis</i>	Laurier-sauce	Arbuste	<i>Stellaria graminea</i>	Stellaire à feuilles de graminée	Herbacée
<i>Leucanthemum vulgare</i>	Grande marguerite	Herbacée	<i>Tamarix ramosissima</i>	Tamaris très ramifié	Arbuste
<i>Ligustrum vul</i>	Troène des haies	Plante	<i>Tamarix gallica</i>	Tamaris de France	Arbuste
<i>Lychnis coronaria</i>	Coquelourde	Herbacée	<i>Thuja occidentalis</i>	Cèdre de l'ouest	Conifère
<i>Medicago arabica</i>	Luzerne d'Arabie	Herbacée	<i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul commun	Arbre
<i>Mentha suaveolens</i>	Menthe à feuilles rondes	Herbacée	<i>Torilis arvensis</i>	Torilis des champs	Herbacée
<i>Oenanthe pimpinelloides L.</i>	Oenanthe faux-boucage	Herbacée	<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés	Herbacée
<i>Picea abies</i>	Épicéa commun	Conifère	<i>Trisetum flavescens</i>	Avoine dorée	Herbacée
<i>Poa pratensis</i>	Pâturin des prés	Herbacée	<i>Triticum durum</i>	Blé dur	Herbacée
<i>Polystichum</i>	?	Fougère	<i>Urtica dioica</i>	Ortie dioïque	Herbacée
<i>Populus nigra</i>	peuplier noir	Arbre	<i>Viscum album</i>	Gui	Herbacée

Aucune de ces plantes n'est menacée en France d'après la liste rouge de l'UICN. La présence de la plupart de ces plantes dans la zone étudiée n'a rien de surprenant, à quelques exceptions près. Par exemple, la présence de tamaris est étonnante, mais dans la mesure où ces plantes ont été identifiées dans la zone boisée, il est probable qu'elles aient été introduites comme plantes d'ornement.

Certaines espèces sont classées Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) : le robinier faux acacia, certaines espèces du genre *Cotoneaster*, et potentiellement le laurier cerise.

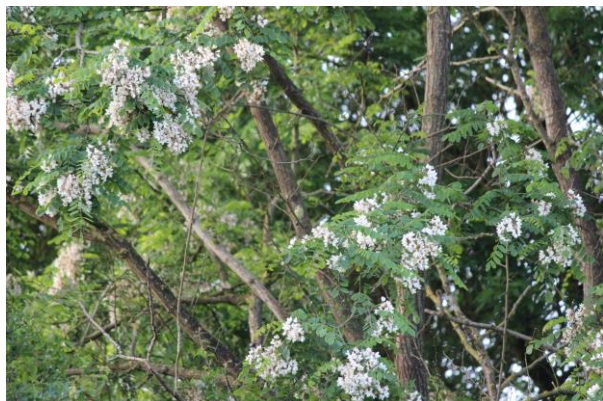


Figure 19 : robinier faux acacia



Figure 20 : tamaris très ramifié

IV.b) Oiseaux

Voici la liste des oiseaux identifiés :

Nom scientifique	Nom vernaculaire
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue
<i>Aegithalos caudatus</i>	Orite à longue queue
<i>Buteo</i>	Buse variable
<i>Chloris</i>	Verdier d'Europe
<i>Columba oenas</i>	Pigeon colombin
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres

Nom scientifique	Nom vernaculaire
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique
<i>Phoenicurus phoenicuru</i>	Rougequeue à front blanc
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire
<i>Troglodytes</i>	Troglodyte mignon
<i>Turdus merula</i>	Merle noir

Aucune de ces espèces n'est menacée en France d'après la liste rouge de l'UICN. Bien qu'aucun rapace n'ait été observé dans la zone d'étude, un rapace (probablement une buse variable) a été vu dans la parcelle 0027. Etant donné le comportement de ces animaux, il est probable que la zone étudiée fasse partie de son territoire de chasse.



Figure 21 : buse variable



Figure 22 : accenteur mouchet

IV.c) Mammifères

Aucun mammifère n'a été identifié, hormis quelques chats dans les parcelles attenantes. L'absence de chiroptères n'est pas étonnante, étant donné que l'étude a été effectuée de jour. Le tas de bois proche du point F pourrait en abriter, de même que les arbres morts présents dans la haie étudiée.

Aucun petit mammifère terrestre n'a été détecté non plus, une étude plus poussée avec un matériel plus adapté pourrait être envisagée.

Aucun gros mammifère terrestre n'a été observé, mais de nombreuses traces ont été détectées : des trous de passage dans les tronçons BC, CD et DE. Beaucoup d'herbes couchées dans la parcelle 0980, à la fois en couloirs mais aussi en plus larges zones. Un trou avec des branches brisées sur le tronçon DE côté sud. En revanche, aucune trace de passage dans le champ de la parcelle 1062 n'a été observée, ni à travers le tronçon GA. Par ailleurs, M. GASTINEAU déclare avoir vu des sangliers dans la parcelle 1062.

D'après ces éléments, il est probable que les haies sud-est de la zone d'étude voient le passage ou abritent de nombreux mammifères, qui passent fréquemment sur la parcelle 0980 et les haies attenantes (qui connectent jusqu'au bois de la vallée de la Romme), mais qui s'aventurent peu sur la parcelle 1062 et donc n'atteignent qu'exceptionnellement la zone boisée. Une étude plus poussée avec un matériel plus adapté pourrait être envisagée.



Figure 23 : trouée dans la haie BC vers la parcelle 0980



Figure 24 : trouée dans la haie CD vers la parcelle 0980, avec épaisses branches cassées

IV.d) Reptiles

Aucun reptile n'a été observé. La zone étudiée comporte très peu de sites propices à l'héliothermie, mais ces sites pourraient être étudiées plus en profondeur : les gravats dans la friche, et le tas de bois proche du repère F.



Figure 14 : tas de bois coupé proche du point F



Figure 25 : tas de gravats

IV.e) Amphibiens

Aucun amphibien n'a été identifié, ce qui n'est pas étonnant : la zone étudiée ne contient aucun point d'eau.

IV.f) Mollusques

Seules deux espèces ont été observées :

Nom scientifique	Nom vernaculaire
<i>Limace espagnole</i>	Arion vulgaris
<i>Escargot de Bourgogne</i>	Helix pomatia

Aucune ne figure sur la liste rouge de l'UICN.



Figure 26 : escargots de Bourgogne

IV.g) Arthropodes

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Type
<i>Apis mellifera</i>	Abeille domestique	Hyménoptère
<i>Calopteryx splendens</i>	Caloptéryx éclatant	Odonate
<i>Calopteryx virgo</i>	Caloptéryx vierge	Odonate
Fam. Cecidomyiidae	Cécidomyie	Diptère
Ordre Collembola	Collembole	Hexapode
<i>Episyrphus balteatus</i>	Syrphe ceinturé	Diptère
<i>Gryllus sp.</i>	Grillon	Orthoptère
<i>Graphosoma italicum</i>	Punaise arlequin	Hétéroptère
<i>Lasiommata megera</i>	Mégère	Lépidoptère

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Type
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil	Lépidoptère
<i>Musca domestica</i>	Mouche domestique	Diptère
Ordre Opiliones	Faucheux	Arachnide
<i>Panorpa vulgaris</i>	Panorpe vulgaire	Mécoptère
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis	Lépidoptère
<i>Rivula sericealis</i>	Soyeuse	Lépidoptère
Fam. Tipula	Tipule	Diptère
<i>Yponomeuta padella</i>	Hyponomeute du prunier	Lépidoptère

Aucune de ces espèces ne figure sur la liste rouge de l'UICN.

La présence de quelques caloptéryx (sur le tronçon GA et dans la zone boisée) peut sembler surprenante, car le cours d'eau le plus proche est à plus de 300m au sud. Mais il n'est pas rare que des individus de ces espèces s'éloignent ponctuellement de leur habitat naturel. Etant donné le peu d'individus observés et la configuration du périmètre d'étude, il est peu probable que la zone boisée constitue un corridor écologique pour les odonates.

De nombreux hyponomeutes à l'état de chenille ont été observés, tout le long des haies. Il s'agit probablement de *Yponomeuta evonymella* et *Yponomeuta padella*. Ces espèces peuvent parfois devenir des nuisibles en parasitant la plante hôte (aubépine, prunier, cerisier...)



Figure 27 : caloptéryx vierge

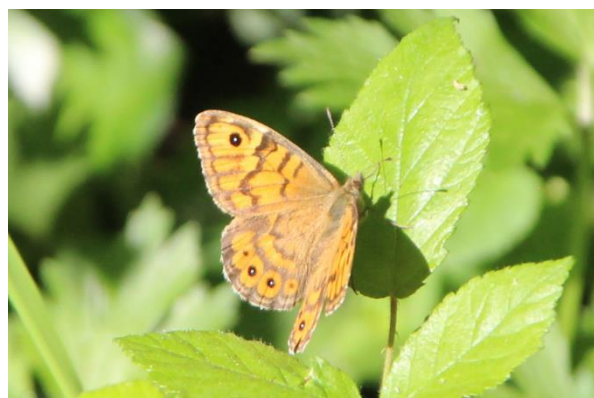


Figure 28 : Mégère

V - Typologie des habitats

À partir des relevés floristiques localisés, une analyse typologique a permis d'associer à chaque station un ou plusieurs habitats probables, selon les référentiels EUNIS et CORINE Biotores. Cette typologie reste indicative, en l'absence de relevés phytosociologiques complets avec abondance-dominance, mais repose sur les espèces caractéristiques et la structure de la végétation.

Zone concernée	Typologie Corine Biotope		Typologie EUNIS	
	Code	Description	Code	Description
Haie AB	84.4	Bocages	FA.2	Haies d'espèces indigènes fortement gérées
Haies BC, CD, DE	84.4	Bocages	FA.3	Haies d'espèces indigènes riches en espèces
Haie EF	84.4	Bocages	FA.2	Haies d'espèces indigènes fortement gérées
Zone Boisée	84.3	Petits bois, bosquets	G1.A	Boisements mésotrophes et eutrophes à <i>Quercus</i> , <i>Carpinus</i> , <i>Fraxinus</i> , <i>Acer</i> , <i>Tilia</i> , <i>Ulmus</i> et boisements associés
	85.31	Jardins ornementaux	I2.3	Zones de jardins abandonnées récemment

La zone boisée n'est pas aisément classifiable, en effet elle se trouve dans un état écologique transitoire, entre un ancien jardin entretenu (85.31 ou I2.3), et le possible climax écologique pour ce genre de milieux : un bois à espèces typiques du nord-ouest de la France (84.3 ou G1.A), probablement proche de la vallée de la Romme plus au sud.

Les haies BC, CD et DE sont également ambiguës à classer d'après la typologie EUNIS. En effet, celle-ci différencie les « haies d'espèces indigènes riches en espèces » (FA.3) des « haies d'espèces indigènes pauvres en espèces » (FA.4) en se reposant sur le critère suivant : la présence de respectivement plus ou moins cinq espèces ligneuses indigènes. Si cinq espèces ligneuses indigènes ont bel et bien été identifiées (*Fraxinus angustifolia*, *Fraxinus excelsior*, *Prunus domestica*, *Quercus petraea*, *Quercus robur*), il est important de noter que d'une part le statut de « plante indigène » de *Prunus domestica* dans l'ouest de la France fait débat ; et que d'autre part sur ces cinq espèces seuls trois genres sont représentés. La classification de ces haies en FA.3 plutôt qu'en FA.4 est donc soumise à caution.

VI - Contexte réglementaire synthétique

VI.a) Natura 2000 (voir Annexe 2)

Le site Natura 2000 le plus proche se trouve à 7,5km au sud. Il s'agit de la « Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et ses annexes » (code FR5200622).

VI.b) ZNIEFF (voir Annexe 3)

La ZNIEFF la plus proche se trouve à 4km à l'est. Il s'agit de la « Zone de bocage naturel et mares à l'ouest de St-Lambert-La-Potherie » (type 1), faisant partie du « Bocage mixte chêne pedoncule-chêne tauzin à l'ouest d'Angers » (type 2).

VI.c) Trames verte et bleue (voir Annexe 4)

Le site d'étude ne figure pas dans l'atlas cartographique de l'INPN, mais il en est extrêmement proche. En effet, la Romme (trame bleue) et sa vallée (réservoir trame verte) ne sont qu'à quelques mètres au sud. La vallée de la Romme est un réservoir écologique fragmenté, dont les limites ne recouvrent pas la zone d'étude d'après l'INPN. Cependant, l'étude a prouvé que de nombreuses espèces animales vivent dans cette vallée communiquent avec la zone étudiée : odonates et rapaces (observés directement), gros mammifères (nombreuses traces).

VII - Conclusions et recommandations

Aucune espèce menacée n'a été identifiée sur le périmètre étudié, et le site ne relève d'aucun zonage réglementaire de protection (Natura 2000, ZNIEFF, etc.). Toutefois, sa proximité immédiate avec la vallée de la Romme, identifiée comme trame verte/bleue, confère à l'ensemble une fonction écologique de relais et de connectivité. Les haies présentes, bien structurées, anciennes et riches en espèces, ainsi que la zone boisée de la parcelle 1104, offrent des habitats variés et présentent un fort potentiel pour la biodiversité locale.

Ces éléments mériteraient d'être pris en compte dans toute réflexion d'aménagement ou de requalification du site. En complément du présent inventaire, des études ciblées (notamment nocturnes ou saisonnières) pourraient permettre d'évaluer plus précisément l'utilisation du site par certains groupes faunistiques, notamment les chiroptères ou les mammifères terrestres.

Recommandations générales (à titre indicatif)

Bien que cet inventaire ne constitue pas une étude d'impact, quelques observations permettent de formuler des recommandations générales, en particulier dans la perspective d'un aménagement futur (type lotissement) sur la parcelle 1062 :

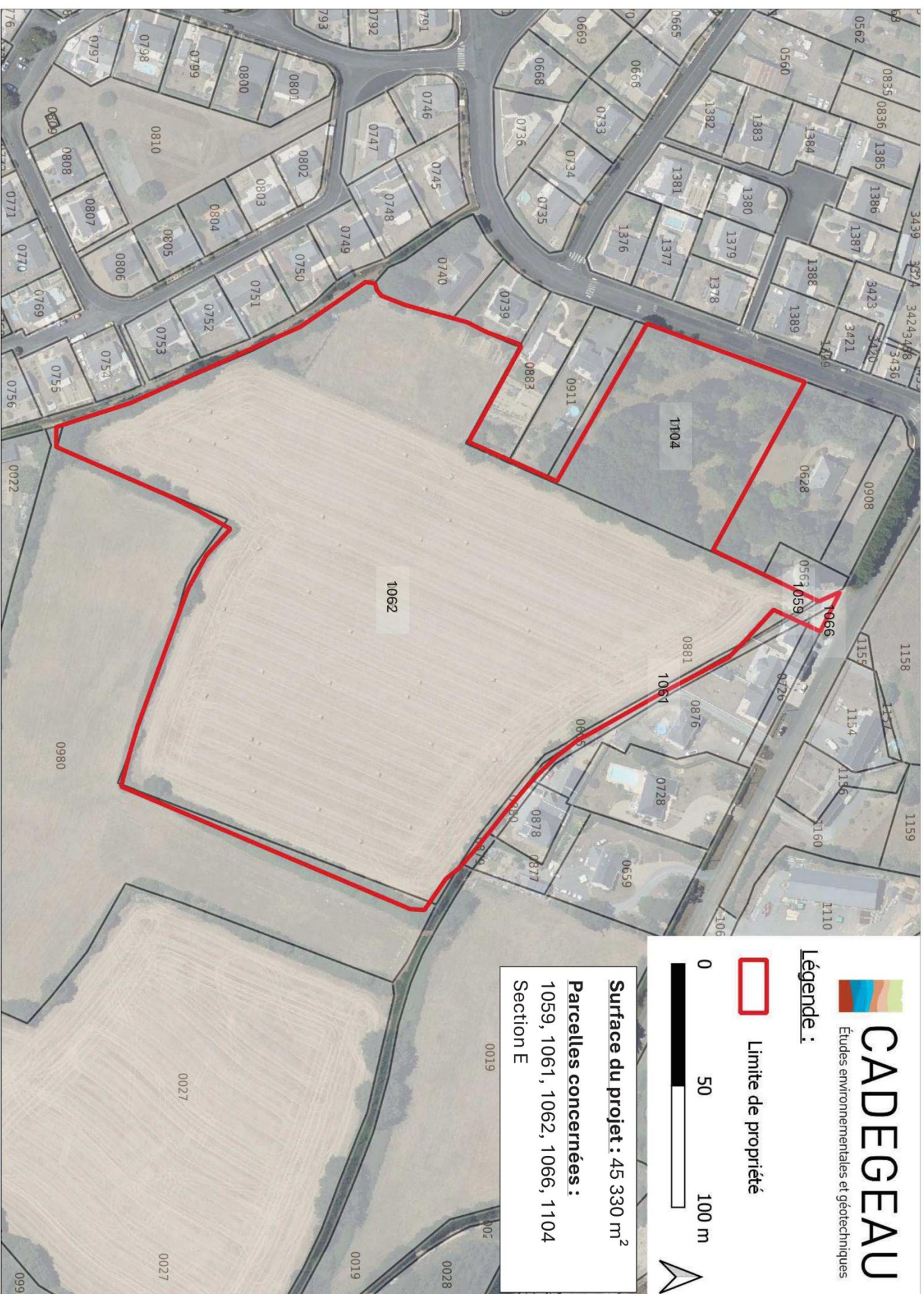
- Préserver les haies anciennes, en particulier les tronçons BC, CD et DE, qui présentent une forte densité végétale, une diversité floristique notable, ainsi que des signes réguliers de passage de la faune (mammifères, avifaune).
- Conserver et intégrer la zone boisée située sur la parcelle 1104 comme élément de trame verte locale, notamment en raison de son rôle d'habitat pour les insectes pollinisateurs et les oiseaux.
- Éviter tout débroussaillage ou abattage pendant les périodes sensibles pour la faune, notamment la saison de reproduction (printemps-début été).
- Envisager la création de corridors écologiques internes au projet (haies replantées, noues végétalisées, jardins en continuité) pour maintenir les continuités écologiques entre la zone boisée et les haies au nord-est.

Ces recommandations sont formulées à titre indicatif et ne tiennent pas lieu d'étude réglementaire. Elles visent à anticiper les enjeux écologiques potentiels dans une logique d'aménagement respectueux de la biodiversité locale.

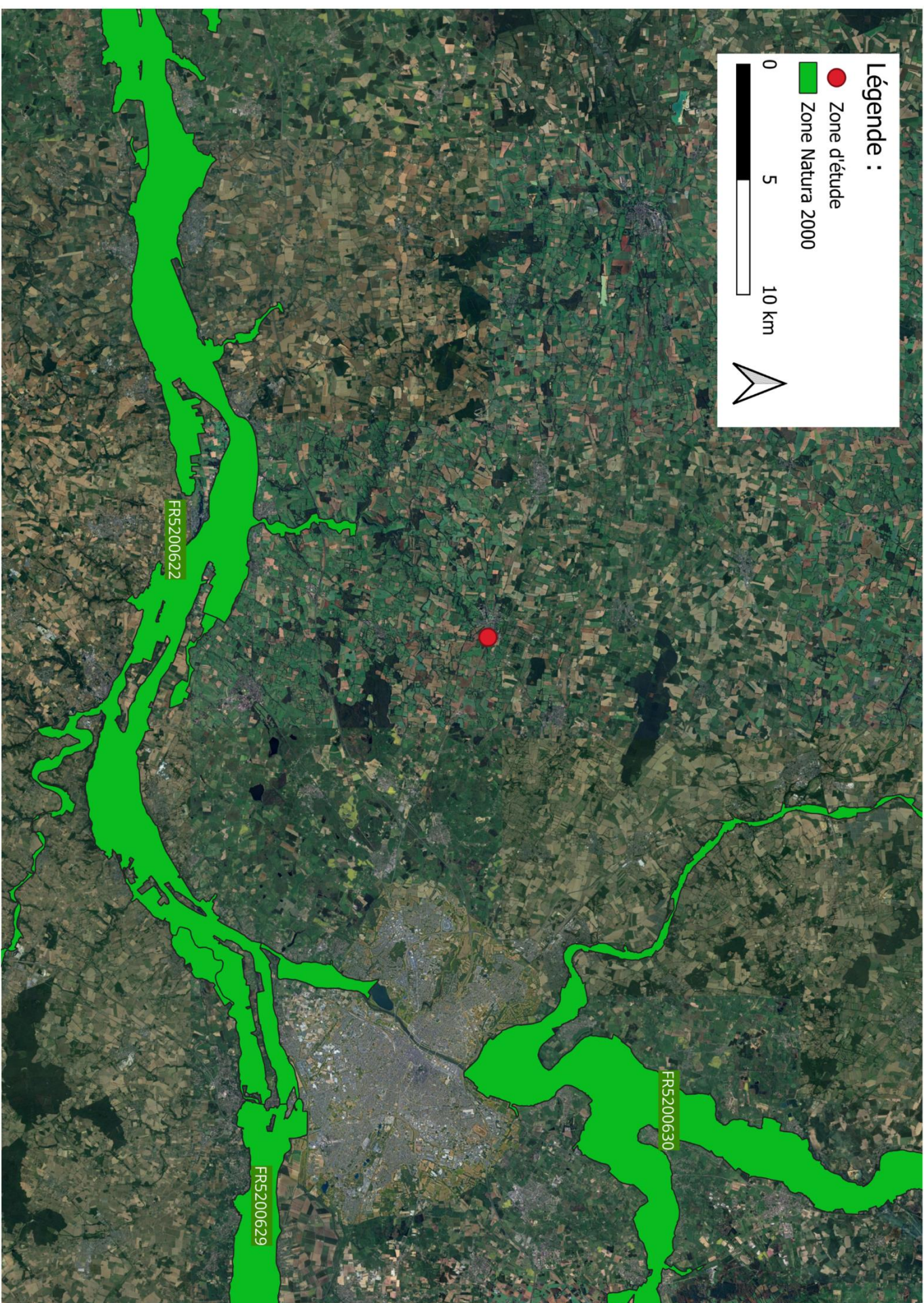
Annexe 1 : Délimitation de la zone d'étude et attribution des terres



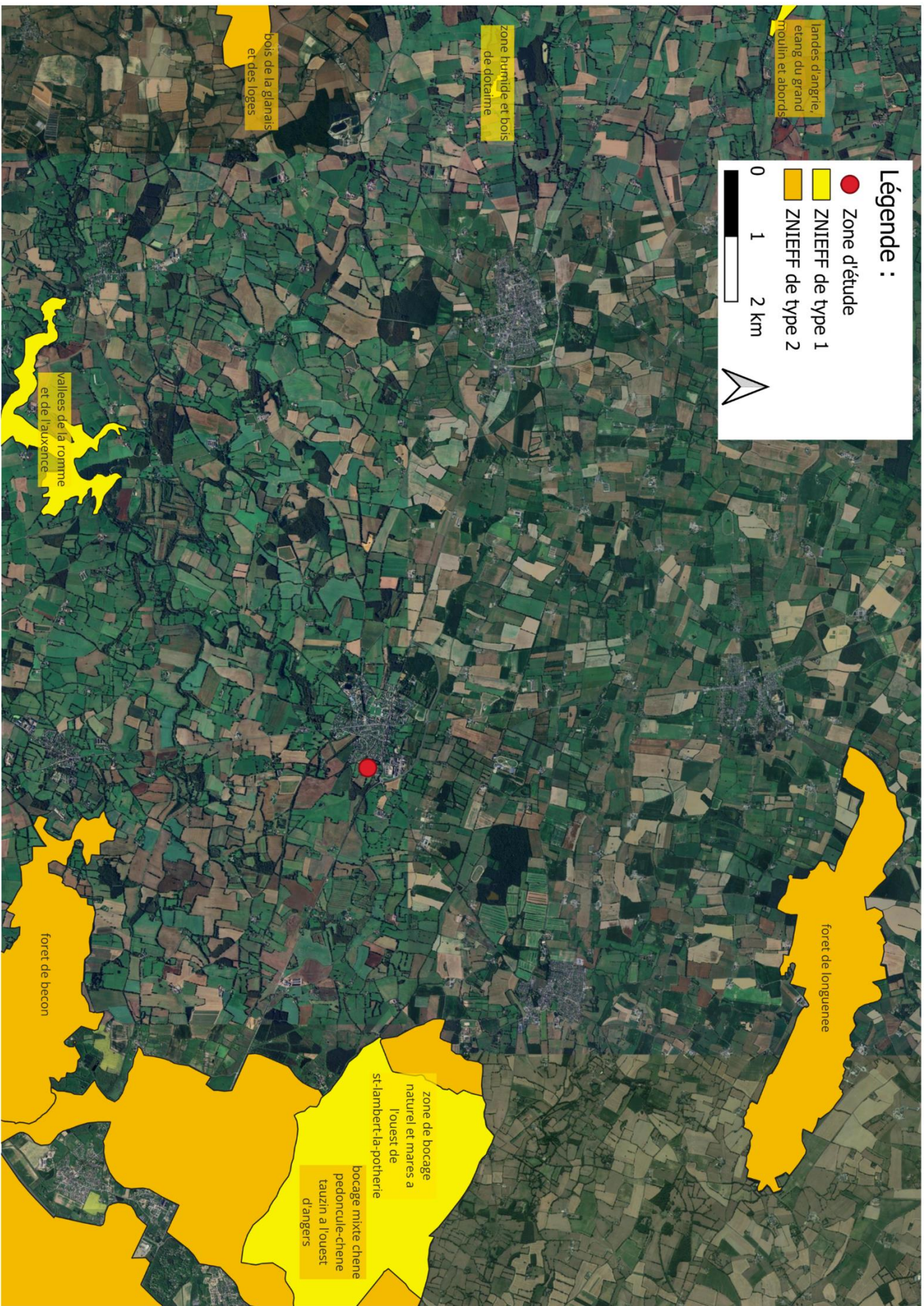
Annexe 2 : Délimitation de la zone d'étude et parcelles cadastrales



Annexe 3 : Cartographie des zones Natura 2000 proches



Annexe 4 : Cartographie des ZNIEFF proches



Annexe 5 : Cartographie des données Trame Verte et Trame Bleue à proximité de Bécon-les-Granits



Annexe 6 : Inventaire de toutes les espèces identifiées (regroupées par taxon)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Taxon
<i>Apis mellifera</i>	Abeille domestique	Arthropode
<i>Calopteryx splendens</i>	Caloptéryx éclatant	Arthropode
<i>Calopteryx virgo</i>	Caloptéryx vierge	Arthropode
<i>Fam. Cecidomyiidae</i>	Cécidomyie	Arthropode
<i>Collembola sp.</i>	Collembole	Arthropode
<i>Episyrphus balteatus</i>	Syrphe ceinturé	Arthropode
<i>Graphosoma italicum</i>	Punaise arlequin	Arthropode
<i>Lasiommata megera</i>	Mégère	Arthropode
<i>Lepidoptera sp.</i>	Papillons	Arthropode
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil	Arthropode
<i>Musca domestica</i>	Mouche domestique	Arthropode
<i>Opiliones sp.</i>	Faucheux	Arthropode
<i>Panorpa vulgaris</i>	Panorpe vulgaire	Arthropode
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis	Arthropode
<i>Rivula sericealis</i>	Soyeuse	Arthropode
<i>Tipula sp.</i>	Tipule	Arthropode
<i>Yponomeuta padella</i>	Hyponomeute du prunier	Arthropode
<i>Arion vulgaris</i>	Limace espagnole	Mollusques
<i>Helix pomatia</i>	Escargot de Bourgogne	Mollusques
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	Oiseau
<i>Buteo</i>	Buse variable	Oiseau
<i>Chloris</i>	Verdier d'Europe	Oiseau
<i>Columba oenas</i>	Pigeon colombin	Oiseau
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	Oiseau
<i>Corvus corone</i>	Corneille Noire	Oiseau
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange Bleue	Oiseau
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	Oiseau
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des Arbres	Oiseau
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	Oiseau
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	Oiseau
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	Oiseau
<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rougequeue à Front Blanc	Oiseau
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	Oiseau
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur Mouchet	Oiseau
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à Tête Noire	Oiseau
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	Oiseau
<i>Turdus merula</i>	Merle Noir	Oiseau
<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre	Plante
<i>Aesculus hippocastanum</i>	Marronnier commun	Plante
<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental	Plante
<i>Avena sativa</i>	Avoine cultivée	Plante
<i>Betula pendula</i>	Bouleau pleureur	Plante
<i>Bromus sp.</i>	-	Plante
<i>Bryophyta sp.</i>	-	Plante
<i>Carduus crispus</i>	Chardon crépu	Plante
<i>Chaerophyllum temulum</i>	Cerfeuil enivrant	Plante
<i>Cirsium vulgare</i>	Cirse commun	Plante
<i>Cornus sanguinea</i>	cornouiller sanguin	Plante
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier	Plante
<i>Cotinus coggygria</i>	Arbre à perruques	Plante
<i>Cotoneaster franchetii</i>	Cotonéaster de Franchet	Plante

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Taxon
<i>Crataegus laevigata</i>	aubépine à grand calice	Plante
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine monogyne	Plante
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	Plante
<i>Dioscorea communis</i>	Tamier commun	Plante
<i>Fraxinus angustifolia</i>	Frêne à feuilles étroites	Plante
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	Plante
<i>Fraxinus ornus</i>	Frêne à fleurs	Plante
<i>Fumaria muralis</i>	Fumeterre des murs	Plante
<i>Galium aparine</i>	Gaillet Grateron	Plante
<i>Galium mollugo</i>	Caille-lait blanc	Plante
<i>Geranium lucidum</i>	Géranium luisant	Plante
<i>Geranium robertianum</i>	Géranium Herbe à Robert	Plante
<i>Hedera helix</i>	lierre grimpant	Plante
<i>Heracleum sphondylium</i>	Berce commune	Plante
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse	Plante
<i>Juglans regia</i>	Noyer commun	Plante
<i>Lapsana communis</i>	lampsane commune	Plante
<i>Laurus nobilis</i>	Laurier-sauce	Plante
<i>Leucanthemum vulgare</i>	Grande marguerite	Plante
<i>Ligustrum vul</i>	Troène des haies	Plante
<i>Lychnis coronaria</i>	Coquelourde	Plante
<i>Medicago arabica</i>	Luzerne d'Arabie	Plante
<i>Mentha suaveolens</i>	Menthe à feuilles rondes	Plante
<i>Oenanthe pimpinelloides L.</i>	Oenanthe faux-boucage	Plante
<i>Picea abies</i>	Épicéa commun	Plante
<i>Poa pratensis</i>	Pâturin des prés	Plante
<i>Polystichum</i>	-	Plante
<i>Populus nigra</i>	peuplier noir	Plante
<i>Prunus avium</i>	Merisier	Plante
<i>Prunus domestica</i>	Prunier	Plante
<i>Prunus domestica subsp. syriaca</i>	Mirabelle	Plante
<i>Prunus laurocerasus</i>	Laurier-cerise	Plante
<i>Prunus lusitanica</i>	Laurier du Portugal	Plante
<i>Prunus spinosa</i>	Prunellier	Plante
<i>Pseudotsuga menziesii</i>	Sapin de Douglas	Plante
<i>Pyracantha coccinea</i>	Buisson ardent	Plante
<i>Quercus cerris</i>	Chêne chevelu	Plante
<i>Quercus petraea</i>	Chêne sessile	Plante
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Plante
<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante	Plante
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux acacia	Plante
<i>Rosa agrestis</i>	Eglantier agreste	Plante
<i>Rosa arvensis</i>	Rosier des champs	Plante
<i>Rosa canina</i>	églantier commun	Plante
<i>Rosa micrantha</i>	Rosier à petites fleurs	Plante
<i>Rosa pendulina</i>	Rosier des alpes	Plante
<i>Rosa sp.</i>	-	Plante
<i>Rubus sp.</i>	-	Plante
<i>Rumex crispus</i>	Oseille crépue	Plante
<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles de gouet	Plante
<i>Ruscus aculeatus</i>	Fragon faux houx	Plante

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Taxon
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	Plante
<i>Sedum telephium</i>	Orpin paniculé	Plante
<i>Silene flos-cuculi</i>	Silène fleur de coucou	Plante
<i>Silybum marianum</i>	Chardon-Marie	Plante
<i>Sinapis alba</i>	Moutarde blanche	Plante
<i>Sinapis arvensis</i>	Moutarde des champs	Plante
<i>Sisymbrium sp.</i>	-	Plante
<i>Solanum dulcamara</i>	Morelle douce-amère	Plante
<i>Sonchus asper</i>	Laiteron rude	Plante
<i>Sorbus torminalis</i>	Alisier torminal	Plante
<i>Stellaria graminea</i>	Stellaire à feuilles de graminée	Plante
<i>Tamarix ramosissima</i>	Tamaris très ramifié	Plante
<i>Tamarix gallica</i>	Tamaris de France	Plante
<i>Thuja occidentalis</i>	Cèdre de l'Ouest	Plante
<i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul commun	Plante
<i>Torilis arvensis</i>	Torilis des champs	Plante
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés	Plante
<i>Trisetum flavescens</i>	Avoine dorée	Plante
<i>Triticum durum</i>	Blé dur	Plante
<i>Urtica dioica</i>	Ortie dioïque	Plante
<i>Viburnum tinus</i>	Laurier tin	Plante
<i>Viscum album</i>	Gui	Plante